

ÉDITO

De la tarification sociale et écologique à la création d'une Société Publique Locale de l'Eau, en passant par la réhabilitation de l'usine de Villejean ou la mise en œuvre d'un taux de renouvellement de nos canalisations de 1,25 %, nous aurons fait beaucoup pour la gestion durable de l'eau.

Notre Service Public innove sans cesse, on peut citer les exemples de la prise en main du barrage de Rophémel pour maintenir la production d'hydroélectricité et assurer la continuité écologique ou bien encore le programme Terres de Sources pour devenir le territoire de pointe de la transition agricole et alimentaire.

C'est impératif pour répondre aux besoins en eau de notre territoire qui connaît à la fois un développement intense, le contexte agricole breton et les troubles du changement climatique.

Nous avons la chance de disposer à Rennes de nombreux scientifiques de haut niveau européen et international qui s'intéressent aux enjeux de l'eau à travers des prismes disciplinaires multiples. Nous avons besoin d'eux ; et réciproquement, notre territoire et notre service sont un formidable terrain de recherche.

C'est donc une grande satisfaction de mettre tous ces éléments en synergie avec notre partenariat public-public autour de la nouvelle chaire « Eaux et Territoires » à laquelle nous donnons naissance avec la Fondation Rennes 1 et Rennes Métropole.

Demain commence maintenant.



Yannick Nadesan
Président de la Collectivité
Eau du Bassin Rennais

LE COMITÉ SYNDICAL A DÉCIDÉ DE

- ◆ Renouveler en 2019 le fonds ECODO (270 000 €) pour aider les projets d'individualisation de compteurs des propriétaires d'immeubles collectifs (bailleurs sociaux et propriétaires privés), ainsi que les autres projets d'économies d'eau présentés notamment par les communes suite à la réalisation des diagnostics communaux portés par la Collectivité.
- ◆ Participer financièrement aux travaux de mise aux normes des cuves à fioul situées sur les périmètres de protection rapprochés des captages de Lillion et des Bougrières.
- ◆ Aider le projet pédagogique 2019 du lycée agricole de Caulnes pour sensibiliser les élèves aux liens entre pratiques agricoles et qualité de l'eau, dans le cadre du projet de territoire de la Haute-Rance.

L'AMÉNAGEMENT FORESTIER 2019-2038, UN OUTIL

POUR PROTÉGER LES RESSOURCES EN EAU

Après un an de concertation avec l'Office National des Forêts (ONF), le nouvel aménagement forestier 2019-2038 a été signé. Il s'agit de définir les grandes orientations sur les 20 prochaines années de la gestion des 250 ha de parcelles forestières appartenant à la Collectivité Eau du Bassin Rennais.

L'objectif principal est de protéger la qualité de l'eau. Les boisements sont considérés comme une des solutions car ce sont des filtres naturels. La majorité des terrains se situent autour des Drains du Coglais, près de Fougères, caractérisés par des prairies et des boisements jeunes et, autour des retenues de la Chèze et du Canut, présentant une diversité remarquable d'habitats avec des forêts d'âges différents.

« Définir les grandes orientations sur les 20 prochaines années de la gestion des 250 ha de parcelles forestières appartenant à la Collectivité Eau du Bassin Rennais. »



*Jeune boisement de chênes
sur une parcelle des Drains du Coglais*

L'aménagement forestier comporte un programme annuel de travaux : création d'espaces de circulation et de stockage de bois, coupes de bois espacées, renouvellement des peuplements par régénération naturelle ou par plantation... La gestion privilégiée dans l'aménagement 2019-2038 est celle des boisements en futaie irrégulière, ce qui permet le développement naturel d'arbres à différents stades de vie. Ce mode de gestion assure un renouvellement régulier des boisements et une couverture permanente des sols par la végétation, tout en favorisant la biodiversité.

Cet outil de gestion garantit une gestion durable des forêts et s'appuie sur les objectifs de la Collectivité : protection de la ressource en eau, préservation de la biodiversité, maintien des paysages, production de bois, développement de l'économie locale.

DEUX ACRONYMES QUI FONT BON MÉNAGE : DECI ET SIG



Un poteau incendie

Rennes Métropole a confié la gestion de la compétence Défense Extérieure Contre l'Incendie (DECI) à la Collectivité Eau du Bassin Rennais. Les enjeux réglementaires et l'émergence de besoins spécifiques ont amené les services DECI et Système d'Information Géographique (SIG) à élaborer un projet ouvrant de nouvelles perspectives à tous les services.

L'association de la logique spatiale de la DECI avec des outils de types tableurs, plutôt inadaptés, a fait du SIG la réponse appropriée aux problématiques de gestion de la DECI. Cette évolution vers une logique de base de données se traduit par une mutation profonde des méthodes de travail, une évolution des pratiques et la nécessité de partager des informations avec tous les acteurs de la DECI.

La méthode « projet collaboratif » a permis aux deux services d'aboutir à la création de deux outils spécifiques, malgré un budget limité à l'utilisation des ressources de la Collectivité, les agents s'appuyant sur leur savoir-faire, l'utilisation de technologies Open source (gratuites) et de bases de données partagées par flux informatiques :

- Un outil de gestion, intégré à l'outil SIG choisi, qui permet de gérer et d'entretenir la base de données des Points d'Eau Incendie (PEI), les travaux associés, les contrôles et l'entretien des PEI.
- Un second outil qui permet de visualiser la couverture réglementaire des risques sur le territoire, d'identifier les axes d'amélioration de celle-ci, de partager l'information, de faciliter l'instruction des permis de construire.

FOCUS SUR LE BUDGET 2019

Mi 2018, une prospective pluriannuelle approfondie, à l'horizon 2035, a été menée avec l'objectif d'assurer une situation future saine, tant du point de vue des finances que de l'état du patrimoine. Le Budget Primitif 2019 présente ainsi un haut niveau d'investissement. Les politiques volontaristes de protection de la ressource y ont également une place importante. En parallèle, les moyens humains et logistiques nécessaires à la mise en œuvre des actions restent maîtrisés par rapport à l'année 2018.

ACTIONS EN FAVEUR DES ÉCONOMIES D'EAU

1 757 620 €

Sensibilisation du grand public aux économies d'eau
Subvention à l'équipement économe en eau
Travaux sur les infrastructures

SOLIDARITÉ

4 906 224 €

Tarification sociale de l'eau
Solidarité internationale
Reversement du fonds départemental

ACTIONS DE PROTECTION DE LA RESSOURCE EN EAU

3 258 149 €

Opérations de bassin versant
Mise en place et entretien des périmètres

2 % RELATION AUX USAGERS ET PARTENAIRES

454 906 €

Communication grand public et institutionnelle

INFRASTRUCTURES DE PRODUCTION D'EAU POTABLE

3 178 299 €

Usines de production, adductions d'eau, réservoirs, barrages

2 % ÉNERGIES RENOUVELABLES

355 067 €

Usine hydroélectrique
Panneaux solaires

RÉSEAU DE DISTRIBUTION D'EAU POTABLE

6 187 695 €

Renouvellement, amélioration et extension

CONTRÔLE ET SUIVI DE L'EXPLOITATION DU SERVICE

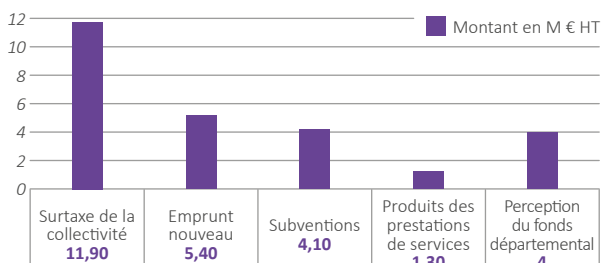
1 164 482 €

Suivi et contrôle des contrats de délégation de service public

BUDGET 2019
Dépenses opérationnelles*
Fonctionnement et investissement
21 262 442 €

* Inclus les frais de personnel et de logistique

LES SOURCES DE FINANCEMENT DU BUDGET PRIMITIF 2019



Voté le 7 février 2019 avant le vote du Compte Administratif 2018, le Budget 2019 a donc été construit sans reprise des excédents antérieurs. En conséquence, un emprunt a été prévu pour financer le budget. Une fois les excédents 2018 affectés au budget 2019 (environ 20 millions d'euros), la Collectivité financera l'ensemble de son budget sans recours à l'emprunt.

RESTRUCTURATION DU BARRAGE DE ROPHÉMEL : LES TRAVAUX TOUCHENT À LEUR FIN !



Mise en place de la vane
de pied de la conduite forcée

Après un an de travaux, dont une période d'abaissement du niveau d'eau durant l'été 2018, les travaux sont en cours d'achèvement et laissent place à la mise en service des différents équipements :

- ◆ automatisation des évacuateurs de crue, en service depuis février,
- ◆ dispositif de montaison des anguilles, en service depuis le 18 avril avec les premiers comptages depuis début juin,
- ◆ dispositif de dévalaison intégrant une modification du débit réservé en juin,
- ◆ essais mécaniques et électriques de la turbine réhabilitée en juin.

En parallèle de ces nouveaux équipements, la phase transitoire d'exploitation de la retenue s'est achevée. En effet, depuis la prise de possession et de gestion du barrage, la retenue était exploitée selon deux saisonnalités :

hiver : vannes-vannelles relevées, seuil d'écoulement fixé à 41,50 m NGF,

été : vannes abaissées et vannelles effacées, seuil d'écoulement libre à 44 m NGF.

« Un nouveau seuil d'écoulement libre à 45,20 m NGF qui permet une augmentation de la capacité de stockage maximale (à 4 900 000 m³). »

Depuis le 29 avril et la rédaction de nouvelles consignes d'exploitation, Eau du Bassin Rennais est organisée pour faire face aux épisodes de crues. Cela s'est concrétisé par les manœuvres de vannes et vannelles pour atteindre un nouveau seuil d'écoulement libre à 45,20 m NGF ce qui permet une augmentation de la capacité de stockage maximale (à 4 900 000 m³).

LE CHANTIER DE RENOUVELLEMENT RUE MALAKOFF À RENNES

Entre février et juillet 2019, deux conduites de transport d'eau potable du réseau de distribution de Rennes ont été renouvelées. Elles étaient de diamètre 500 et 400 mm. Ce chantier, sur 2 fois 400 mètres linéaires par des techniques dites sans tranchée, a coûté 632 000 €. Du fait de contraintes particulières, la SPL a dû confier les travaux, après une consultation, à l'entreprise de travaux SADE et à un maître d'œuvre externe, le Cabinet Bourgeois.

Deux techniques particulières utilisées sur ce chantier sans tranchées

La nouvelle conduite en PE-HD renforcée est assemblée en surface par électro-soudage. Elle vient prendre la place de celle existante en étant introduite et tirée par un treuil à partir de puits de travail. L'entreprise a opéré de deux façons différentes. Pour le renouvellement de la conduite de 500 mm en béton armé, les tuyaux sont introduits dans celle-ci comme dans un fourreau tandis que pour le renouvellement de la conduite en fonte grise de 400 mm, cette dernière est éclatée à l'aide d'une tête coupante et remplacée au fur et à mesure par la nouvelle canalisation.

Une coordination fine et une médiation de chantier

Pour minimiser les nuisances sur cet axe très emprunté, ces travaux ont nécessité un important travail de coordination avec le service voirie de Rennes Métropole. La SPL a fait également appel à des médiateurs du Point Information Médiation Multi Services (PIMMS) pour faciliter les relations avec les riverains et les commerçants.



Conduite assemblée en surface et tubée
dans l'ancienne conduite par traction d'un treuil

EN BREF



- ◆ **ECODO** - La 2^e équipe d'ambassadeurs de l'eau a déjà rencontré près de 1000 personnes, 1/3 en porte à porte à Mordelles et dans le quartier de la Poterie à Rennes et 2/3 au cours d'animation grand public. Cette mission de sensibilisation des habitants aux économies d'eau avec distribution de mousseurs se poursuit jusqu'en juillet 2019 et 15 nouvelles animations sont prévues.

- ◆ **Traitement des boues** - Le programme de réhabilitation de la filière boues de l'usine de Villejean a été validé par les élus le 14 mai. La création d'un bâtiment de 150 m², d'une aire de stockage des boues déshydratées, le doublement et l'automatisation de certains équipements permettront de fiabiliser et sécuriser cette étape de traitement. Les travaux sont programmés entre le printemps 2020 et l'été 2021.

CHANGEMENT CLIMATIQUE ET EAU POTABLE : EAU DU BASSIN RENNAIS SIGNE UN PARTENARIAT AVEC LA FONDATION RENNES 1

Une chaire vise à rapprocher les entreprises, les collectivités locales et les acteurs universitaires autour de sujets de recherche d'intérêt commun. Rennes Métropole, la Collectivité Eau du Bassin Rennais et la Société Publique Locale Eau du Bassin Rennais sont, au côté de la Fondation Rennes 1, les membres fondateurs de la chaire « Eaux et Territoires ».

Les chercheurs de l'Observatoire des Sciences de l'Univers de Rennes (OSUR), une des meilleures équipes françaises dans les disciplines touchant à l'eau, conduiront un premier programme d'étude durant 3 ans. L'OSUR fédérera de nombreux établissements de recherche rennais (Agrocampus, École de Chimie, École de la santé, Université Rennes 1...).

« Les chercheurs de l'Observatoire des Sciences de l'Univers de Rennes (OSUR), une des meilleures équipes françaises dans les disciplines touchant à l'eau, conduiront un premier programme d'étude durant 3 ans. »

La Collectivité et la SPL Eau du Bassin Rennais conduisent, depuis leur création, des programmes de recherche appliquée en s'associant à différents chercheurs rennais.

Le contexte de changement climatique, le développement de notre territoire, la vulnérabilité quantitative et qualitative des ressources en eau, les questions des

abonnés, la transition numérique, la transition agro-écologique vont continuer d'alimenter dans les prochaines années le besoin de recherche et développement.



De gauche à droite :

Jean-François Carpentier, vice-président recherche de l'Université de Rennes 1,
Jean-Marc Gandon, président de la Fondation Rennes 1,
Luc Aquilina, chercheur à l'Université de Rennes 1,
Jean-Raynald de Dreuz, directeur de l'OSUR,
Sophie Langouët-Prigent, vice-présidente de la Fondation Rennes 1,
Jean-François Besnard, président de la SPL Eau du Bassin Rennais,
Pascal Hervé, vice-président eau et assainissement de Rennes Métropole,
et Yannick Nadesan, président de la Collectivité Eau du Bassin Rennais.

EN BREF

JE BOIS L'EAU DU ROBINET !

elle est
BONNE pour
l'environnement*



Pourquoi acheter de l'eau en bouteille quand notre eau du robinet est si bonne ?

EAU DU BASSIN
RENNAIS
Le service public

♦ Promotion de l'eau du robinet

La 2^e vague de la campagne de communication « Je bois l'eau du robinet ! » a lieu en début d'été dans différents médias.

JE BOIS L'EAU DU ROBINET !

elle est
BONNE
pour moi*



Pourquoi acheter de l'eau en bouteille quand notre eau du robinet est si bonne ?

EAU DU BASSIN
RENNAIS
Le service public

♦ **Terres de Sources** - Les tout premiers produits ont commencé à être distribués dans deux magasins : la nouvelle coopérative de consommateurs Breizhcoop à Rennes (quartier Sainte-Élisabeth), et l'Intermarché de Montauban-de-Bretagne. Des commandes pour six autres magasins sont attendues.

Par ailleurs, le dossier de candidature à l'appel à projets « Territoires d'innovation » a été déposé le 26 avril. En chiffres : ce sont 80 structures partenaires, 80 millions d'euros de projets d'ici 2028, 22 millions demandés au Programme d'Investissement d'Avenir dont 15 millions en investissement, et 7 en subventions. Résultat en septembre !

TERRES DE SOURCES
LES PRODUCTEURS D'ICI
PROTÈGENT L'EAU

 **EAU DU BASSIN
RENNAIS**
COLLECTIVITÉ

2, rue de la Mabilais • CS 94 448 • 35044 Rennes Cedex
Tél. 02 23 62 11 35 • contact@ebr-collectivite.fr • www.eaudubassinrennais.fr